



Conseil municipal du 7 juillet 2025

Absent excusé : Jonathan BEAUDOIN

Absente : Claire DUVERGER

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 02/06/2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Magali Gracio

1 – Commission Urbanisme

1.1 Dossiers droit des sols

- DP n°26 – Mme Sophie Montrade, Allée de la Roselière : implantation d'une piscine en PVC armé – Avis favorable du Conseil ;
- DP n°27 – M. Cheghya, Lotissement Les Muguetts : Édification d'une clôture, d'un pool-house, et d'une terrasse au titre d'une régularisation ;
- PC n°9 – GAEC des Fraisières, 281 chemin de la Croix : transformation et extension d'une étable - nouveau dépôt d'un permis, avec une réserve incendie sur la propriété, à la suite d'un refus pour le précédent dossier pour défaut de défense incendie – Avis favorable du Conseil .

1.2 Révision du PLU

□ Retours sur la 2ème Réunion Publique du 25 juin 2025 sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- présentation faite par le cabinet AUA ;
- 35 personnes étaient présentes ;
- beaucoup de prise de rendez-vous pour discuter des questions personnelles et pour apporter les réponses qui n'ont pas été développées lors de la réunion ;
- Les documents présentés sont en ligne sous le site de la mairie de Saint-André-sur-Vieux-Jonc <https://www.standresurveuxjonc.fr/>

2 et 3 – Amortissement des immobilisations

- Amortissement des immobilisations d'une valeur inférieure ou égale à 1000 € en 1 AN : Accord du Conseil.
- A la demande de la Trésorerie, il convient de prévoir les écritures d'amortissement pour les immobilisations inscrites au c/ 2041511 pour 2633,33 € et c/ 2046 pour 3700,23 €, (participation communale aux frais d'extension du réseau électrique). Amortissement sur 2 ans à compter de l'exercice 2025 qui nécessite de modifier le BP 2025. Avis favorable du Conseil pour les écritures d'amortissement et l'inscription des crédits correspondants par Décision Modificative.

4 –Vie scolaire

Restaurant scolaire :

- Pour la nouvelle rentrée : évolution du règlement de cantine, pour les cas d'impayés : ajout dans le règlement « la mairie se réserve le droit de ne pas accueillir l'enfant au restaurant scolaire »
- Augmentation du prix du repas : fixé à 4,40€ (délibération prise) ;
- Beaucoup de petits : un test en deux services sera mis en place à la rentrée : aménagement prévu de la salle de restaurant ;
- Réunion entre les agents, la commune et la direction de l'école : réunion très constructive, nécessité de travailler ensemble (enseignants, personnel de l'école ainsi que les parents) pour améliorer les règles de vie communes, une fiche pour tous avec l'indication des comportements des élèves sera mise en place.

Prévoir une réunion le lundi soir de la rentrée, le 1^{er} septembre.

5– CR Commissions & Syndicats

5.1 Commission environnement :

-Fleurissement : Tournées prévues de la commune les 12 et 16 juillet 2025

Dimanche 7 septembre 2025 : « Marche festive » organisée par la municipalité : le Comité des fêtes, le centre socio-culturel, les associations,... s'investissent à la bonne organisation de la marche : préparation du chapeau, itinéraire et balisage du parcours, ...

5.2 : Grand Bourg Agglomération :

Adoption du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) par le Conseil Communautaire du 7/07/2025. Des questions d'assainissement persistent : l'évolution démographique doit être prise en compte.

Schéma d'assainissement à définir pour le prochain mandat ;

5.3 Voirie :

-Chemin du Pontet : les travaux sont réalisés pour un montant de 30759,72 € TTC ;

-Route de Péronnas : GBA intervient sur les branchements « eaux pluviales » des particuliers, travaux pris en charge par Grand Bourg Agglomération.

-Trottoirs & aménagements route de Péronnas : travaux prévus début septembre

-Les accotements sont à faire : après les moissons

5.4 Bâtiments :

-Pôle Socio-culturel : Bâtiment de la bibliothèque : Demande de subvention au département pour équipements, matériels

Devis pour des travaux sur le bâtiment socio-culturel : Entreprise VINCENT - Enduit mur des garages et mur de clôture : 1693,44€ TTC ; Les façades ne seront pas terminées avant les congés d'août. Accord du Conseil

Référente de territoire à la bibliothèque départementale de l'Ain : Mme Zoe Leclerc.

-Église : Subvention demandée pour la porte de l'église, les travaux doivent être terminés pour 2026.

Des visites de l'église pourraient être envisagées par Véronique ;

-Devis Bourg Maintenance pour intervention sur 2 chaudières salle des fêtes : Chaudière 1 : 807,60€TTC & Chaudière 3 : 1720€ TTC –Accord du Conseil sur les devis ;

-École : Changement de la porte de l'algéco

5.5 Réseau téléphonique : ORANGE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'Orange concernant la fermeture du réseau cuivre annoncée pour 2029 pour St André. La municipalité sera contactée pour plus d'informations et un accompagnement dans la procédure.

6 - Questions diverses

- Projet Agrivoltaïsme (combinaison production agricole et production d'énergie sur les mêmes terres) : Demande de la société « porteur de projet » pour que la commune délibère : à voir au prochain conseil ;
- Balayage de la RD67A - route de Péronnas prévu en juillet ;
- Fermeture de route de Montracol (1journée) : travaux partiels de réfection de chaussée engagés par le Département ;
- Réouverture du Gecko Bar le 8 juillet 2025 ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40, la prochaine réunion est prévue le mercredi 03/09/2025.

Calendrier dates de conseil : - mercredi 3 septembre - lundi 6 octobre - lundi 10 novembre - lundi 8 décembre